

## **En direct de l'Académie française**

**Date :** 5 mai 2015

Voici ré-affirmée la position de l'Académie française sur l'appellation Breillien :

ACADÉMIE FRANÇAISE  
23, QUAI DE CONTI, VI<sup>E</sup>

Paris, le 29 avril 2015

Service du Dictionnaire

Réf. : PV/NS  
D-30/2015

Monsieur,

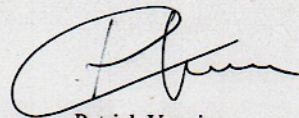
Madame le Secrétaire perpétuel de l'Académie française me charge de répondre à votre lettre, qui a retenu toute son attention.

Le nom des habitants d'une commune, d'un département, d'une région doit être celui qu'a légué l'usage. Il peut arriver que l'usage ait préféré recourir à la périphrase *Les habitants de...*

Il existe de très nombreux cas où le français, tant pour nommer des choses que des êtres, emploie des tours prépositionnels, ce qui correspond à son génie, le français étant analytique et non point synthétique.

Si se manifeste chez des habitants le désir d'avoir un véritable gentilé, il serait préférable de consulter les habitants, comme cela s'est fait assez récemment à *Saint-Germain-la-Blanche-Herbe* dans le Calvados, plutôt que de confier ce choix à une assemblée, aussi démocratiquement élue fût-elle.

J'espère que votre appel sera mieux entendu par les autorités compétentes et vous prie de croire, Monsieur, à ma parfaite considération.



Patrick Vannier  
SERVICE DU DICTIONNAIRE

MONSIEUR PATRICK JÉHANNIN

24 RUE BARTHÉLÉMY POCQUET

35000 RENNES

Peut-elle être plus claire ?...